

de l'ancien confluent. Un tracé léger indique la presqu'île Perrache qui les remplace actuellement. De même le principal massif des Brotteaux et le prolongement du cours Morand sont marqués par des traits gris. Ces tracés comparatifs ne paraîtront pas inutiles et serviront de point de repère pour contrôler mon travail à l'aide des cartes contemporaines. Aussi, je l'espère, les soins consciencieux que j'ai apportés à cette étude m'en feront pardonner les imperfections et les lacunes.

A. STEYERT.

*(A continuer.)*